

## Remboursement de frais d'inscription

Par **mamoue**, le **22/03/2019** à **10:07**

Bonjour a tous

Je me permet de vous envoyer un message car je ne sais plus vers qui me tourner. Ma fille rencontre un probleme pour se faire rembourser ses frais d'inscription.

Voila la situation elle devait partir s'installé sur Bordeaux donc elle a décidé de s'inscrire a l'academie d'art dentaire afin de suivre une formation d'assistante dentaire. Donc elle a du verse en aout 2018 la somme de 300 euros. Aucun double de contrat ne lui a été remis juste une lettre pour confirmer l'inscription et le reçu de la somme de 300 euros

Or en septembre elle a du repartir pour le nord définitivement suite a des problemes familiaux donc elle n'a meme pas entamé sa formation . Elle les a prévenu et depuis malgre plusieurs relances on lui dit que cela doit passé en commission mais depuis aout2018 il ne faut tout de meme pas exagéré.

A qui puis je m'adresser ? Comment peut on faire pour récupérer cette somme ?

Merci d'avance pour vos réponses

Bonne journée

Par **Lorella**, le **22/03/2019** à **11:38**

Bonjour

Il existe des permanences juridiques gratuites dans beaucoup de villes.

<http://www.cdad-nord.justice.fr/guide.php%3Ftypage%3D1%26secteur%3D1%26localisation%3D>

Par **Lorella**, le **22/03/2019** à **11:41**

j'ai transféré votre message dans droit de la consommation.

Par **mamoue**, le **22/03/2019** à **12:25**

Bonjour

Je vous remercie beaucoup  
Bonne journée

Par **Helenatd**, le **12/03/2020** à **11:43**

Bonjours avez vous eu des retours car je suis dans la même situation pour la rentrée 2020, il me dise qu'il y avait 15 jours de rétractation et biensur je n'avais aucun papier qui me prevenais

Pourtant je m'y prend assez tôt

Par **LouisDD**, le **12/03/2020** à **13:37**

Bonjour

Je tiens à rappeler que le but de ce forum est l'entraide étudiante et que nous ne sommes pas à ce titre en mesure d'apporter des conseils juridiques que pourrait donner un professionnel.